



PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL
FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL
Le 31 mai 2022 à 19h00 en téléconférence

Membres ayant participé à la réunion : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h35, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie Fédérale

Appel du club des Boucaniers de La Rochelle contre la décision de la CFS du 3 mai 2022

Le bureau Fédéral suit l'avis de la Commission Fédérale Juridique et Règlementation et décide :

- d'infirmer la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende et la défaite par pénalité donné a à l'équipe de La Rochelle 2 au titre de la présence d'un joueur sans licence compétition,
- de confirmer la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende de 400 € pour le Club de La Rochelle 2 (un joueur concerné sur deux rencontres) au titre de l'absence de 12 joueurs sur la feuille de match.

Le Bureau Fédéral demande à la CFS de rétablir le résultat du match du 01/05/2022 entre Bréal et La Rochelle 2 obtenu sur le terrain et qu'il en soit fait mention sur le prochain PV de la CFS et de supprimer la mention « *Utilisation de joueur non qualifié (30.09) 150 € (Par rencontre et joueur) ainsi que par une défaite par pénalité pour le club fautif.* »

II. Commissions

CFS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :

- COMMUNIQUE_ROSTER Challenge de France
- FFBS_CFS_PV12
- FFBS_CFS_PV13
- FFBS_CFS_softball_PV13-2022_04-05-2022_v2
- FFBS_CFS_softball_PV14-2022_11-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV15-2022_18-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV16-2022_25-05-2022

Le bureau Fédéral demande que la mention « *Décompte des lancers, nous n'avons pas les feuilles... hormis le comptage de Sénart* » du PV FFBS_CFS_PV14 soit retiré et que cette précision soit faite sur le prochain PV.

Le bureau fédéral approuve les PV FFBS_CFS_PV11 et FFBS_CFS_PV14 sous réserve des modifications demandées.

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :

- CFSS_2022B08
- CFSS_2022B09
- CFSS_2022B10
- CFSS_2022B11

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :

- Bulletin CNAB 2022B12 du 11.05.2022
- Bulletin CNAB 2022B13 du 18.05.2022

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :

- Bulletin CNAS N° 2022S10 du 13 mai 2022_v1.4
- Bulletin CNAS N° 2022S11 du 18 mai 2022_v1.0 1
- Bulletin CNAS N° 2022S12 du 25 mai 2022_v1.0

III. Vie Fédérale

Organisation de tournoi

La ligue de Nouvelle-Aquitaine rend compte au Bureau Fédéral de l'organisation de tournoi « Soft des plages » organisés les 30-31 juillet 2022 et 13-14 août 2022 sur la commune d'Andernos et les 20-21 août 2022 sur la commune d'Anglet. Ces tournois verront la participation d'équipes venant d'Espagne et/ou de Grande Bretagne.

Le Bureau Fédéral a pris note l'organisation de ces tournois amicaux, et demande aux organisateurs de respecter les conditions sanitaires COVID 19 définies par le gouvernement français qui seront en vigueur à ce moment-là, valable pour l'ensemble des participants.

Demande de la Guerche sur une participation à un tournoi aux Etats-Unis

Le Bureau Fédéral a pris note de l'intention du club de La Guerche de Bretagne de se déplacer aux Etats-Unis du 14 au 31 juillet 2022 afin de participer au tournoi 18U de FREEPORT (USA, Pittsburgh) du 26 au 30 juillet 2022 et donne son aval à la participation de l'équipe du club en prenant les dispositions administratives nécessaires au voyage et de suivre les conditions sanitaires en vigueur aux Etats-Unis.

Le Bureau Fédéral recommande de s'inscrire sur la plateforme ARIANE du ministère des Affaires Etrangères afin d'avoir des informations et d'être renseigné en temps réel des consignes de sécurité du pays de destination (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html#>) et de suivre les recommandations du Ministère des Affaires Etrangères pour un déplacement aux Etats-Unis (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/>)

IV. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le 23 juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35. De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Thierry RAPHET
Président

Damien GUIONIE
Secrétaire Général